



# MDT Ligne 4

## Mise en place

06.04.2017



Retrouvez nous sur [cgt-metro-rer.fr](http://cgt-metro-rer.fr)

La CGT a été reçue dans le cadre du protocole MDT nuit dont nous sommes signataires.

**Etre signataire impose une responsabilité envers les agents, envers TOUS les agents.**

**A la CGT nous ne rentrons pas dans les petits arrangements entre « amis ».**

Chaque agent, chaque salarié doit avoir connaissance de ce qui est mis en place. Etre informé est une nécessité.

**Lorsque la CGT œuvre, c'est pour et dans l'intérêt de tous**

**« Sans passe-droit, sans magouille » !**

La direction de la ligne 4 a donc arrêté l'organisation suivante :

- 3 équipes de 5 agents
- Horaires : 19h / 2h15
- Roulement de 84 J
- Repos : équilibre sur chaque repos (rh1, rh2, rh3)
- Appel à candidatures permanent par note de service

- Dimension des équipes : 4 à 5

4 minimum en contrôle. La CGT a revendiqué 5 agents minimum, dans ce cadre nous avons proposé que l'équipe soit complétée par un 5ème AAM en immersion.

3 agents pour les opérations hors contrôle conformément à la réglementation en vigueur.

- Notification des refus par écrit

- Critères : être titulaire du permis B

- Congés : à partir de l'année prochaine, tous les anciens CSA, désormais AAM, intégreront la grille station

- 3 véhicules

- Tenue : tous les agents porteront la tenue AAM (en cours)

- Formation : les anciens CSA restant sur la ligne iront tous en complément de formation AAM à Lagny.

**Ce sera donc à l'issue de l'ensemble de ces formations qu'il sera possible de faire tourner équitablement les agents.**

**Pour la CGT, le protocole est respecté mais la CGT restera particulièrement vigilante pour ne pas laisser détourner l'esprit du protocole !!!**

[cgtmetro-rer@gmail.com](mailto:cgtmetro-rer@gmail.com)

**Avec la CGT, je suis informé(e) !**

0144785347